

HYPO ANTICALCAIRE pastilles

HYPOCHLORITE DE CALCIUM



CARACTERISTIQUES :

Hypochlorite de calcium pastilles.

Pastilles 8g à dissolution rapide.

Haute teneur : 70% de chlore actif minimum.

Prévient l'entartrage de l'installation grâce à son agent anticalcaire.

Utilisation par le biais d'un système de dosage automatique (cf DDS Evolution).

Compatible avec tous les systèmes de dosage d'hypochlorite de calcium en pastilles (ne pas utiliser dans un stockeur à galets d'ATCC ou de brome).

Produit incompatible avec les chlores dits stabilisés (risque d'explosion violente).



MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

- Mise en eau : 20 pastilles par tranche de 10 m³ d'eau.

- Traitement périodique (avec un doseur à pastilles) : maintenir en permanence un taux de chlore actif compris entre 0,4 et 1,4 mg/l. Si l'eau de la piscine est stabilisée, maintenir un taux de chlore libre supérieur à 2 mg/L.

- Traitement choc (verdissement de l'eau) : 20 à 25 pastilles par tranche de 10 m³ d'eau.



CONDITIONNEMENT :

Seau 25 kg : palette de 33 un

COMPOSITION :

98 % Hypochlorite de calcium hydraté, 69% de chlore actif minimum.

CE : 231-908-7. Biocide TP2 - TP5



SECURITE :

Utilisez les Biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité.

Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél : 05.61.49.33.33

Mention d'avertissement : Danger !

Mentions de danger : Peut aggraver un incendie; comburant. Nocif en cas d'ingestion. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence : Tenir hors de portée des enfants. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Eviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour le grand public : Eliminer l'emballage vide et/ou les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie. ATTENTION ! Ne pas mettre en contact avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.



UN 3487

